



Synthèse du séminaire « Climat et protection de l'environnement »

Ce troisième séminaire s'est inscrit dans le cadre de la préparation au Forum Social Mondial 2015, et visait à soulever l'un des enjeux traité à Tunis. Il s'est tenu le 12 mars 2015 à la mairie du 10^{ème} arrondissement de Paris.

Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur 4 intervenantes : Vaia Tuuhia (4D), Lala Hakuma Dadci (Aitec), Alix Mazounie (Réseau Action Climat) et Justine Fautrelle (Coalition Climat 21). Ce débat fut animé par Anna Demontis.

2015 est sans nul doute l'année du climat. Ce n'est qu'aujourd'hui, après 21 années de débats, que les Etats semblent se mettre d'accord sur un consensus ; il faut arriver à stabiliser le climat sur un réchauffement inférieur à +2 degrés d'ici la fin du siècle. Et pourtant, depuis de nombreuses années des organismes comme le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et de nombreux scientifiques s'intéressent à ce sujet brûlant.

C'est d'ailleurs en partie grâce au 5^{ème} rapport du GIEC que la sonnette d'alarme fut enfin entendue par les pays. Ce dernier indique que l'on peut stabiliser le climat à la condition d'une véritable collaboration entre la science et les gouvernements. La science pour expliquer les faits et les gouvernements pour agir en conséquence et infléchir de nouvelles politiques.

De plus, le PNUE, la Banque Mondiale ou encore l'organisation internationale de la météorologie sont du même avis sur l'urgence de la situation en démontrant des scénarios nationaux et sectoriels sur l'agriculture, le bâtiment, les infrastructures, l'alimentation et sur les différents degrés d'urgence de chacun.

La question de la justice climatique.

Le climat est un problème mondial. Aujourd'hui, on sait que la vitesse à laquelle se réchauffe notre terre n'est pas due à une cause naturelle mais bien humaine. Nos modèles de développement énergivores en sont la cause. Le gros bémol étant que ceux qui tirent la sonnette d'alarme aujourd'hui sont ceux dont les économies sont développées. Les pays en plein développement contestent l'injustice qu'induirait un fort ralentissement de leur développement : «vous l'avez fait avant, pourquoi ne pourrions-nous pas le faire aujourd'hui ? ». La question des responsabilités communes mais différenciées apparaît donc comme une évidence.

Au-delà de ce problème, les principaux territoires impactés ne sont pas forcément émetteurs. Ainsi, dans les Etats Îles, les populations vont être les premières victimes d'un réchauffement climatique dont elles ne sont pas les responsables. Et, malheureusement, ces Etats n'ont aucune marge de manœuvre.

La question de la justice climatique amène d'autres questions : comment peut-on se développer autrement ? Quelles sont les alternatives pour consommer peu de carbone, assurer un développement durable, économe en ressources tout en réduisant les inégalités ?

Du protocole de Kyoto à la COP21.

21 ans après le protocole de Kyoto, les Etats se réuniront une nouvelle fois, en décembre 2015, pour trouver un consensus sur les questions climatiques mondiales. Aujourd'hui, il est question d'enjeux colossaux : engager de réelles transitions en moins d'une décennie – transitions qui devraient mettre une centaine d'années à éclore -.

Mais comment en est-on arrivé à cet état d'urgence ?

La raison principale est le fait que les Etats ne s'engagent pas sérieusement dans la lutte contre le réchauffement climatique.

En 1997, le protocole de Kyoto fut la première pierre à cet édifice bancal puisqu'il n'obligeait aucun pays à s'engager dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par conséquent, les pays les plus polluants ne voyaient aucun intérêt à changer leurs habitudes industrielles et consommatrices.

Ensuite, en 2009, les accords de Copenhague, sensés s'intéresser à l'aspect financier d'une transition climatique, n'apportèrent que peu d'obligations en plus. Seule la création du Fond Vert pour le climat fut réellement soutenue.

En 2015, les Accords de Paris auront pour ambition d'être légalement contraignants pour tous les pays. Ces accords internationaux n'ont en effet aucun poids sans action nationale. Du coup, si les Etats ne jouent pas le jeu, la société civile doit tenter de faire bouger les choses. Il faut parler de solutions, et montrer les bonnes, et non les fausses solutions qui entretiennent l'illusion. Ainsi, d'après le GIEC, il faudrait laisser deux tiers de nos énergies fossiles dans le sol pour réduire nos impacts environnementaux.

L'un des leviers les plus importants sur lequel s'appuyer est la finance. En effet, si les gros investisseurs actuels ne s'intéressent plus qu'aux énergies renouvelables et délaissent les énergies fossiles, les pays auront les fonds nécessaires pour mettre en place de nouveaux systèmes de développement. Ainsi, les organisations de la société civile mettent beaucoup d'espoir dans ces nouveaux accords qui doivent :

- Obliger les pays, à échéance, à ne plus utiliser d'énergies fossiles,
- Sans pour autant se tourner vers des énergies sales (nucléaires) ou ne respectant pas les droits humains,
- S'appuyer sur un financement qui permettrait de s'adapter aux impacts climatiques et de développer des alternatives,
- Créer des normes contraignantes sur certains secteurs (comme le bâtiment par exemple).

Cependant, le gouvernement français semble souffler le chaud et le froid. Ces accords ne sont donc qu'une première étape. En parallèle, les organisations de la société civile comptent demander de nouveaux engagements afin d'appuyer l'obligation d'un changement radical.

S'ajoute à cela, un lobby de fausses solutions très fort et plus audible que la mobilisation citoyenne. Le succès des voitures électriques le souligne bien. En effet, rappelons-nous que l'électricité provient du nucléaire, une des sources de pollution N°1 au monde.

Par ailleurs, les USA connaissent un lobby très fort avec 40% de sénateurs climato-sceptiques (convaincus ou corrompus). La Floride interdit même d'utiliser le mot « réchauffement climatique ». C'est un signal intéressant à observer puisque, pendant que certains imaginent le monde de demain, d'autres veulent garder leurs privilèges en mettant les bouchées doubles pour contrer cette évolution. Le comble étant que ce pays est l'un des plus touchés par la question avec, par exemple, la menace pour la ville de New York de finir sous l'eau !

En parallèle, l'UE semble s'engager sur une réduction de 40% de ses émissions de gaz à effet de serre, s'intéresser à la précarité énergétique et au développement des énergies renouvelables et réformer le système au niveau des énergies fossiles.

Face à tous ces enjeux, la société civile s'organise.

Au sujet du climat, la Coalition climat 21 est un mouvement de la société civile très investi. Elle regroupe 100 organisations de la société civile française, ONG de développement ou de défense de l'environnement mais aussi des organisations de défense des droits de l'Homme (migrations), des syndicats (quels emplois verts pour demain ?), des groupes de foi (religion : l'Homme gardien de la nature) et des collectifs citoyens.

Ce regroupement amène une dynamique intéressante depuis plus d'un an en France. Il s'organise sur deux « branches » : la première à l'échelle nationale où les organisations exigent des politiques à la hauteur des enjeux climatiques. La seconde est un travail de plaidoyer du local au national pour que le climat soit intégré dans les projets de société.

Pour la Coalition, la promotion d'une transition économique, citoyenne et économique est un engagement individuel et collectif. C'est pourquoi, le mouvement propose de nombreux rendez-vous en France et à l'étranger.

Les prochains rendez-vous en France

30/31 mai **1000 initiatives pour le climat**

Localement, des solutions existent et des alternatives sont possibles.

26/27 septembre **le grand village des Alternatives**

Le climat est un sujet transversal, on ne peut pas parler uniquement des énergies fossiles, c'est notre manière de vivre en règle générale qu'il faut modifier (maison, transport, nourriture).

La Coalition climat 21 est aussi la principale interface avec les réseaux internationaux pour le changement climatique. Elle organise donc des réunions internationales dans le but de faire grossir les mobilisations citoyennes en vue de la COP21. Les prochaines auront lieu les 13 et 14 juin et courant du mois d'octobre.

Le Forum Social Mondial 2015 de Tunis a aussi été un rendez-vous important pour les organisations citoyennes du monde afin de travailler ensemble sur les enjeux de la COP21.

Focus sur les enjeux climatiques et environnementaux de la région Maghreb-Machreq.

Cette région, hôte du FSM 2015, est très vulnérable face aux enjeux écologiques. Ainsi, l'un de ses grands objectifs est de répondre de manière structurelle au « stress environnemental ».

Aujourd'hui, le manque de régulation au niveau du développement industriel et démographique engendre une augmentation des risques et des problèmes déjà existants. Ces derniers sont en partie : le manque en eau, la pollution due à l'industrialisation et la quasi non gestion des déchets.

En quelques chiffres : la croissance du CO2 a été de +60% entre 1990 et 2004 dans la région et 80% des pollutions sont dues aux industries de matériaux de construction (ciment, gaz, pétrole). Ainsi, cette région est reconnue, par la banque centrale d'investissement, comme un « hotspot » de réchauffement climatique.

A l'échelle nationale, la situation dans chaque pays est différente.

La Tunisie détient un fort bassin d'extraction et de transformation de phosphate amenant des problèmes de santé et des perturbations des systèmes locaux. S'ajoutent à cela, les

externalités négatives des stations d'épuration et des industries textiles qui entraînent un épuisement des ressources et une augmentation de la salinisation des eaux.

En parallèle, l'accès à l'eau potable est inégalitaire et sa pollution impacte l'agriculture traditionnelle des oasis, représentant 60% des moyens de subsistances des populations.

Le comble étant que le gouvernement encourage le gaz de schiste – et donc les industries polluantes - pour tenter de sauver l'économie du pays.

Face à cela, les populations forment une forte mobilisation citoyenne. En effet, depuis 2011, beaucoup d'associations de terrain revendiquent une transition importante. Par exemple, le Forum pour l'environnement a amorcé de nouvelles idées comme des activités sur l'environnement ou la justice sociale. Les tunisiens cherchent aussi une ouverture de dialogue politique.

Par ailleurs, l'Egypte contient une ressource d'eau potable importante et constitue un enjeu de taille pour la transition de la région. En effet, le Nil est jalonné de 34 complexes industriels qui, au-delà de polluer, détruisent les écosystèmes.

Au niveau de la mer rouge, il est aussi question de fuites pétrolières qui impactent notre planète.

Enfin, en Algérie, des mobilisations fortes existent aussi. Dans ce pays, les militaires et le gouvernement gèrent l'exploration de puits de gaz de schistes et les énergies extractives. L'économie, basée essentiellement sur les énergies fossiles, est remise fortement en question par la société civile ; situation qui effraie le gouvernement. La population se réveille, la société fait ses choix et il est encourageant de remarquer que, dans des pays aussi peu ouverts à l'écoute sociale, les choses évoluent.

Les questions que vous vous posez.

- **La limitation des rendements des investissements peut-elle être envisagée pour stopper la consommation d'énergies fossiles et obliger les entreprises à s'intéresser aux énergies renouvelables ?**

En effet, si on criminalise les entreprises en leur imposant des règles, elles seront obligées de tenir compte de cette transition énergétique. Le but est d'entraîner un mouvement global en commençant par convaincre les « gros » investisseurs du risque de continuer à investir dans le carbone. Et c'est possible ! En effet, en Allemagne, l'entreprise E.ON, géant de l'énergie, a aujourd'hui 4 milliards de dettes. Face à cela, l'Etat allemand a décidé de les soutenir, et E.ON va devenir E.ON verte pour se lancer dans l'énergie verte. Si cela marche, c'est une bulle qui se crée !

- **Qu'est-ce que le Fond d'investissement vert de l'ONU ?**

Il est question d'un fond de solidarité, semblable à une « banque ». Il a été créé à la suite du sommet de Copenhague et, l'année dernière, a reçu 10 milliards de dollars de financement. Cette somme est importante mais pourtant insuffisante quant aux besoins.

Pour l'instant, certains en parlent comme d'un OSNI (Objet Social/solidaire Non Identifié) puisque la question du climat ne devrait pas être considérée comme de l'APD (aide publique au développement) ou de la solidarité. En effet, pour beaucoup il est légitime et de notre devoir de financer des projets pour lutter contre le réchauffement climatique puisque nous en sommes les responsables. La question de la gouvernance est aussi au cœur des débats : comment les décisions sont-elles prises et quelles sont les procédures d'attribution ? En effet, le fond d'investissement vert n'a pas assuré qu'il ne financerait pas d'énergies fossiles. Il faut donc construire sa gouvernance !

- **Comme l'activité humaine semble être une des causes du problème climatique, devrait-on limiter la population ? Est-ce que le sujet a été évoqué ?**

Ce sujet ne peut être évoqué officiellement puisqu'il est très politiquement incorrect. Mais beaucoup de tracts circulent dans ce sens. En revanche ce n'est pas la question du nombre de personnes mais de « comment chacun se comporte » qui est important. Par exemple, certains américains consomment 20 à 30 fois plus qu'un chinois, tout le monde ne peut donc être logé à la même enseigne.

- **Comment marchent les obligations vertes ?**

Elles permettent de bénéficier facilement d'argent garanti par des projets déjà existants. Ces projets sont donc censés être écologiques. Seul problème, le manque de normes laisse à penser que chacun est libre d'émettre ce qu'il veut. Par exemple : certaines banques titrent sur des projets de grands barrages. Il faut donc plus de règles. D'autant plus qu'il est spécifié que, normalement, jusqu'à 300 milliards seront émis jusqu'à la COP21.

- **Où en est la question de la taxation du carbone ?**

Ce sujet est sur la table depuis très longtemps. Il faut donner un prix au carbone mais donner un prix unique est impossible pour l'instant. En effet, on propose actuellement à chaque Etat d'« estimer » ce prix. En France, par exemple, le signal-prix est très peu élevé, il faut donc l'augmenter. Bien qu'il n'y ait aucune négociation à ce sujet, il revient régulièrement dans les discussions. Il serait donc logique qu'une autre instance plus légitime s'en charge. La communauté internationale pourrait-elle choisir cette instance ?

D'autant plus que cette taxation pourrait aider à développer de nouveaux projets en générant des ressources pour le fond vert par exemple.

- **Les crédits carbone ça fonctionne comment ?**

En Europe, sur le marché du carbone, il y a une limite de consommation. Si on veut la dépasser, on doit acheter à un autre qui consomme moins. Cependant, le prix est tellement bas qu'aucune entreprise n'a eu à faire d'efforts sérieux. Le RAC n'est pas favorable à cette idée puisqu'il est – par principe - contre cette énergie. Cependant, si ces crédits existent autant s'en servir utilement pour financer des projets environnementaux comme le développement durable. Néanmoins, on ne peut considérer les crédits « carbone » comme des sources de financement prévisibles aujourd'hui.